COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déployer des crèches dans les QPV : lancement des travaux à Montpellier Mosson et signature du premier bail emphytéotique avec un bailleur social

Le 2 juillet, le quartier de la Mosson franchira une nouvelle étape de sa transformation avec le lancement des travaux de la première crèche Yci Enfance de Montpellier. Soutenu dans le cadre du projet de renouvellement urbain accompagné par l'ANRU, cet équipement contribuera à renforcer l'offre de services aux familles et à améliorer le cadre de vie des habitants. En présence du Maire de Montpellier et de nombreux partenaires publics et privés, cette cérémonie sera également marquée par la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans entre Yci Enfance et le bailleur social Hérault Logement, illustrant de nouvelles solutions pour développer des équipements de proximité au bénéfice des quartiers tout en maintenant la propriété des collectivités et bailleurs sociaux.

Un enjeu majeur d'égalité et de cohésion sociale

Les quartiers prioritaires restent aujourd'hui très sous-dotés en places d'accueil du jeune enfant : 46% ne disposent d'aucune crèche. Les enfants des familles les plus pauvres accèdent aujourd'hui 4 fois moins aux crèches que les autres.
L'accès à un mode d'accueil de qualité est pourtant un levier essentiel pour le développement de l'enfant, la réussite éducative et l'insertion professionnelle des parents.

Yci Enfance : un modèle partenarial inédit pour créer 100 crèches en QPV

Créé en 2024 par l'ANRU (via le Fonds de co-investissement de l'ANRU porté par France 2030) et Meridiam, avec le soutien de la Banque des Territoires, *Yci Enfance* est un opérateur à impact dédié à la conception, la construction et la gestion de crèches à but non lucratif dans les quartiers prioritaires.
Ce modèle repose sur un investissement long terme (30 ans) qui permet de lever les freins à la création de structures d'accueil dans les territoires où les collectivités rencontrent souvent des difficultés à investir.
Chaque projet est mené en partenariat avec les collectivités locales, les Caf, et des gestionnaires associatifs conventionnés PSU, garantissant une offre accessible et de qualité. Objectif : 100 crèches d'ici à quelques années dans les quartiers les plus fragiles.

La crèche de Montpellier Mosson, une des premières concrétisations

La CNAF et l'ANRU ont signé fin 2025 une convention afin d'améliorer l'articulation être renouvellement urbain et politique familiale. Porté par *Yci Enfance* et *Léo Lagrange* en lien avec la Ville, ce projet accueillera 36 enfants dès janvier 2027. La crèche sera aménagée dans un rez-de-chaussée d'un immeuble de logements sociaux d'Hérault Logement aujourd'hui non utilisé. Cette crèche illustre le modèle Yci Enfance : une offre accessible financièrement, à but non lucratif, et inscrite dans la durée.
Une autre crèche Yci Enfance ouvrira dans le quartier Tournezy en 2029.
C'est un signal fort de revitalisation qui soutient l'attractivité des quartiers et renforce le lien social entre les familles et les institutions de proximité.

Un montage inédit permettant de créer du patrimoine public

Yci Enfance propose un montage inédit qui permet de lever le frein à l'investissement des collectivités et des structures de l'ESS pour ouvrir de nouvelles infrastructures tout en permettant aux collectivités (ou aux bailleurs sociaux) de rester propriétaires des crèches. En effet, sur la majorité des projets de crèche, Yci Enfance porte l'investissement sur des terrains ou locaux en étant en bail emphytéotique de très longue durée. Les équipements rejoignent ainsi le patrimoine du service public de la petite enfance.

Pour Anne-Claire Mialot, directrice générale de l'ANRU « Les besoins en modes d'accueil de la petite enfance restent insuffisamment couverts, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Installer des crèches au cœur de ces quartiers est essentiel et pleinement complémentaire de notre action en matière de renouvellement urbain. C'est un investissement pour les enfants, pour leurs familles, pour la confiance dans nos institutions et pour le continuum éducatif. Avec son modèle clé en main, Yci Enfance permet aux collectivités de développer une offre d'accueil tout en constituant un patrimoine public : c'est une approche particulièrement vertueuse. »

Pour Michaël Delafosse, Maire de Montpellier « La Ville de Montpellier mène une politique volontariste en faveur du développement de l'accueil des enfants dès le plus jeune âge, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin de favoriser l'égalité femmes/hommes, l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi des familles. L'initiative Yci Enfance rejoint les ambitions que nous portons pour la petite enfance et les quartiers : accessibilité universelle aux modes d'accueil, mixité sociale, qualité éducative et sociale, développement des places en crèche prioritaire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en besoin. »

Pour Thierry Déau, PDG de Meridiam « Yci Enfance est l'alliance inédite de l'investissement durable et de l'économie sociale et solidaire. Cette nouvelle forme de partenariat innovant permet de répondre aux besoins essentiels des collectivités et des familles, en augmentant le nombre d'établissements disponibles tout en garantissant un haut niveau de qualité de service. »

Pour la Caf de l'Hérault « Nous sommes aujourd'hui dans un moment clé pour soutenir la création et le maintien des places en crèches existantes : la Caf de l'Hérault se tient aux côtés des élus locaux, en particulier dans les territoires qui en ont le plus besoin, notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle propose ainsi un soutien financier significatif, tant en investissement qu'en fonctionnement, ainsi qu'un accompagnement en ingénierie. Le conseil d'administration de la CAF de l'Hérault a accordé un soutien de près de 60 % du montant de cet investissement en PIAJE »

Pour Jean-Jacques Haladjian, Directeur territorial Hérault de la Banque des Territoires « En facilitant l'implantation de crèches dans les quartiers prioritaires, la Banque des Territoires agit pour réduire les inégalités sociales et offrir à tous les mêmes chances de s'épanouir et de réussir. Une politique d'investissement social au long cours, au service d'un développement plus équitable des territoires. »

Pour Vincent GAUDY, Président de Hérault Logement : « Le logement social ne se limite pas à construire ou gérer des logements. Notre rôle est aussi de contribuer à la qualité de vie des habitants en développant des services de proximité accessibles. Avec cette future crèche, nous donnons une nouvelle utilité à un local vacant de notre patrimoine tout en répondant à un besoin concret des familles. Ce projet illustre la manière dont le logement social peut accompagner la transformation de nos territoires et renforcer le lien social au quotidien. »

CONTACT PRESSE ANRU
Direction des Relations publiques et de la Communication
Camille Maire
cmaire@anru.fr
01.53.63.56.89

CONTACT PRESSE YCI ENFANCE
Cecilie Cristia-Leroy
cecilie@yci-enfance.fr
06.72.11.08.98